

Un modèle de réussite dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire : l'Association Mobilité Insertion Emploi



Le Conseil d'administration de l'A.M.I.E. avec la Présidente Monique Hucorne, à gauche.

En juin 2012, Benoît Hamon a été nommé Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce Extérieur, chargé de l'Économie Sociale et Solidaire. C'est là une grande première, car s'il y avait eu déjà des secrétaires d'Etat, il n'y avait jamais eu de ministre de l'ESS de plein exercice.

Économie sociale et solidaire : de quoi parle-t-on ?

L'économie sociale désigne les groupements de personnes jouant un rôle économique : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations d'Économie Sociale. Elles interviennent dans tous les secteurs d'activité : agriculture, bâtiment, industrie, services.

Laboratoires d'expérimentation, les entreprises de l'Économie Sociale inventent sur le terrain et par la pratique des réponses aux besoins sociaux et territoriaux. Souvent précurseurs, et souvent imitées, les entreprises de l'économie sociale ont toujours lancé des initiatives. A l'initiative des mutuelles de santé, on peut citer la création de la Sécurité Sociale via les sociétés de secours mutuel, le tiers payant, le médicament générique. Rappelons que le constat amiable ou les garages agréés sont les initiatives des mutuelles

d'assurance, que le chèque déjeuner est proposé par une coopérative, que les villages de vacances, les centres sociaux, la télé assistance pour les personnes âgées ont été créés par des associations...



Association Mobilité Insertion Emploi : En route pour l'emploi !

Depuis 2005, initiée par Guy PETITJEAN, Maire-Adjoint de Sedan, disparu trop tôt à l'automne 2012, l'Association Mobilité Insertion Emploi (AMIE), basée à Sedan et à Charleville-Mézières, propose aux personnes en recherche d'emploi ou ayant déjà une activité un service de location solidaire de véhicules à tarifs réduits pour les aider à retrouver une autonomie en matière de mobilité. Depuis, l'idée a fait son chemin et désormais, d'autres associations du même type ont vu le jour dans la plupart des départements de France.

« Au début, on nous a pris pour des fous : mettre à disposition des voitures aux chômeurs ! » Monique HUCORNE, la présidente d'AMIE se remémore, avec le sourire, les premières réactions lorsque l'association cherchait des fonds pour monter son projet. « En 2005, on a été la première structure en France à proposer aux personnes en marge de l'emploi un service de location solidaire de véhicules. Depuis, de nombreuses associa-

tions de tout le pays nous ont contactés car elles souhaitaient, elles aussi s'engager sur cette voie. « On est très heureux que notre initiative se soit multipliée partout en France ! » Tellement bonne, cette idée, que le projet a été retenu en 2010 parmi 30 initiatives pour l'emploi dans les quartiers. « Une sacrée reconnaissance pour nous, car on était en compétition avec de très grosses villes. »

Le constat des membres fondateurs, parmi lesquels l'actuelle présidente, était simple : les travailleurs qui n'ont pas de véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail doivent pouvoir s'en faire prêter un. A ses débuts, l'association faisait appel à une entreprise de location de véhicules pour répondre aux demandes de ses bénéficiaires. Puis, petit à petit, elle a constitué un parc automobile aujourd'hui constitué de 16 voitures. « Une étape nécessaire vers le développement et la pérennisation de la structure et des emplois », commente la présidente.

Depuis 2005, plus de 350 personnes ont pu bénéficier de l'aide de l'association.



L'idée a essaimé dans la toute la France, ici en Bourgogne. (Site Fondation Vinci pour la Cité)

Du Pays Sedanais, l'activité de l'association s'est étendue aux Trois Cantons puis à Charleville-Mézières, où l'association dispose d'une antenne à la Maison de l'Emploi. « Et maintenant, nous intervenons à la demande sur tout le département. »